

La Roquette Magazine

Magazine de la ville de La Roquette-sur-Siagne

**BUDGET
2025**

**PRÉVENTION
CAMBRIOLAGES**

PLAN CANICULE

**INTERCOMMUNALITÉ
FRELOM ASIATIQUE**

**BONNES
VACANCES !**



N° 21 - JUIN 2025



Retrouvez-nous sur les réseaux !!



WWW.LAROQUETTESURSIAGNE.COM



[#AROQUETTESURSIAGNE](https://www.instagram.com/la_roquette_sur_siagne)

www.laroquettesursiagne.com

RÉUNION PUBLIQUE

"VOYAGEZ DANS LE FUTUR, IMAGINEZ LE VILLAGE EN 2050 !!"

Suite aux rencontres des élus avec les habitants, les commerçants et les professionnels de santé, nous vous convions à une réunion publique de concertation concernant le projet de réaménagement de notre village.

Venez échanger sur les questions de circulation, de stationnement, de sécurité, de qualité de vie, ainsi que sur les travaux en cours et à venir.

Votre participation est essentielle pour construire ensemble l'avenir de notre village. Nous vous attendons nombreux !

MARDI 10 JUIN | 18 h 30

Espace Saint-Jean
Salle des Marronniers



FOCUS



MARIE MONDINO : UN SIÈCLE D'HISTOIRE ET DE SOUVENIRS PRÉCIEUX

À 100 ans bien sonnés, Marie Mondino incarne la sagesse et la résilience d'une vie riche en souvenirs et en expériences.

Née le 18 décembre 1924 à La Roquette-sur-Siagne, dans une famille d'agriculteurs, elle a grandi au rythme des saisons, aidant ses parents à la ferme jusqu'à ses 20 ans. Benjamine d'une fratrie de six enfants, elle a connu la simplicité et la dureté de la vie rurale, mais aussi la chaleur d'une famille unie.

En 1946, Marie a épousé Georges Robory-Devaye, avec qui elle a eu trois enfants. Aujourd'hui, elle est fière de compter six petits-enfants et dix arrière-petits-enfants, témoins vivants de son héritage familial.

Après la disparition de son mari en 1998, elle a rejoint sa fille aînée qui vit actuellement à Larche, où elles continuent de partager des moments précieux et complices.

Malgré un récent accident qui a réduit sa mobilité, Marie impressionne par sa mémoire sans faille. Elle se remémore avec douceur ses années d'enfance à La Roquette-sur-Siagne, notamment l'école située Chemin de l'École Vieille. *"Un chemin boueux, rempli d'ornières, où passaient les charrettes, rendant le trajet difficile, surtout pour une petite fille chaussée de sabots. Elle raconte aussi comment, chaque matin, les enfants apportaient un fagot pour alimenter le gros poêle à bois situé au centre de la classe, qui en l'absence de cantine, servait aussi à réchauffer les repas..."*

Malgré le poids des années, Marie vit avec son temps. Elle maîtrise parfaitement les nouvelles technologies (Internet et WhatsApp...), preuve que la jeunesse de l'esprit ne s'éteint jamais. Son parcours, entre traditions et modernité, inspire tous ceux qui ont la chance de la connaître.

Marie, un siècle d'histoire vivante, un exemple de courage et de mémoire, qui continue d'émerveiller son entourage.



Chères Roquettanes, Chers Roquettans,

Alors que le soleil illumine déjà notre belle commune, je suis heureux de partager avec vous, à travers ce nouveau numéro du magazine municipal, les événements qui animeront notre saison estivale. Vous y découvrirez notamment l'article sur le budget communal 2025, élaboré avec rigueur et ambition, mais surtout avec la ferme volonté de tenir notre engagement de non-augmentation des impôts locaux. Cette promesse tenue, dans un contexte économique pourtant contraint, témoigne de notre gestion responsable et de notre respect de la parole donnée aux Roquettans. Ce budget permettra néanmoins de concrétiser des réalisations importantes pour l'avenir de notre commune.

Votre sécurité demeurant l'une de nos priorités fondamentales, nous relayons dans ce magazine les comportements à adopter dans le cadre de la prévention des cambriolages et appelons chacun à la vigilance citoyenne, particulièrement durant cette période de vacances. Nous veillons également sur nos aînés et les personnes fragiles avec l'activation du plan canicule, mobilisant nos services municipaux pour leur apporter soutien et conseils face aux fortes chaleurs.

L'attractivité croissante de notre village se confirme avec l'arrivée de nouveaux commerces et services que vous retrouverez dans la rubrique « Vie économique », fruit d'une politique volontariste de dynamisation de notre territoire. La nouvelle présentation des pages « Vie associative » met désormais à l'honneur quatre associations pour leur dynamisme et leur engagement, piliers essentiels de notre cohésion sociale et de notre identité locale.

La préservation de notre environnement reste un enjeu majeur de notre action. Nous saluons l'initiative de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse dans la lutte contre le frelon asiatique, un effort collectif pour protéger notre biodiversité, auquel notre commune s'associe pleinement.

Enfin, cet été sera riche en événements ! L'agenda que vous découvrirez page 20 vous offrira de nombreuses occasions de nous retrouver, de partager et de profiter pleinement de notre cadre de vie exceptionnel. Je tiens à remercier chaleureusement les agents de nos services municipaux, pleinement mobilisés pour vous offrir une saison estivale de qualité, alliant sécurité et convivialité.

Je vous souhaite un très bel été à La Roquette-sur-Siagne, rempli de joie, de rencontres et de moments partagés, valeurs qui fondent notre action politique au service de tous.

Raymond ALBIS
Maire

Vice-président de la C.A. du Pays de Grasse

SOMMAIRE

02 Actualité - Focus

03 Édito du maire

DOSSIER

04 Finances - budget 2025

VIE COMMUNALE

- 07 Prévention cambriolages
- 08 Accueil de loisirs sans hébergement
- 09 Enfance et petite enfance
- 10 Réglementation - interdiction brûler
- 11 Plan canicule
- 12 Trésors cachés

VIE ÉCONOMIQUE

13 Nouveaux commerces et services

VIE ASSOCIATIVE

14 Quatre associations à l'honneur

INTERCOMMUNALITÉ

16 Lutte contre le frelon asiatique

17 **Bon à savoir**

18 **Proximité**

19 **Ça s'est passé**

20 **Agenda**



DES PROJETS MAJEURS POUR 2025

L'amélioration constante de notre cadre de vie et la préparation de l'avenir de notre commune restent au cœur des préoccupations de l'équipe municipale.

L'investissement est une démarche continue, avec des projets qui arrivent à leur terme et de nouvelles initiatives structurantes qui se concrétiseront en 2025/2026.

L'année qui s'annonce sera marquée par des dépenses d'investissement significatives, destinées à **moderniser nos équipements, embellir nos espaces publics, renforcer la sécurité et soutenir la vie associative.**

DES ÉQUIPEMENTS MODERNES ET ACCESSIBLES :

Parmi les réalisations les plus attendues, la **nouvelle médiathèque** représente un investissement majeur pour notre offre culturelle. Le réaménagement des locaux nécessitera 1200 K€ de travaux, auxquels s'ajouteront 252 K€ pour l'acquisition du mobilier.

Ce projet d'envergure vise un taux de financement de 80 % avec l'appui déjà confirmé de la **DRAC** (Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA) et de **Ma Région Sud**.

Le **Département des Alpes-Maritimes** déjà pleinement impliqué dans l'élaboration du dossier, n'a pas encore rendu sa décision sur l'attribution de sa subvention.

AMÉLIORATION DES ESPACES PUBLICS ET DU PATRIMOINE

L'embellissement et la fonctionnalité de nos espaces extérieurs sont également une priorité. Une enveloppe budgétaire prévisionnelle de 595 K€ est envisagée pour l'aménagement du parking des Micocouliers de la **coulée verte**, située sous le village.

Dans la même dynamique d'amélioration du cadre de vie, la réalisation de l'**aire de jeux "Les Pitchouns"** et la valorisation du **lavoir** coûteront conjointement 472 K€, (Subvention de 40% de Ma Région Sud). Ces aménagements offriront de nouveaux lieux de détente et de convivialité pour les familles et mettront en valeur notre patrimoine.



Médiathèque Nelly Kaplan

Un projet d'envergure pour la culture à La Roquette



**Aire de jeux
"Les Pitchouns"**

Amélioration du
cadre de vie



L'aménagement de l'**entrée de ville** côté Mouans-Sartoux est un autre projet d'importance pour la fluidité de la circulation. La démolition de maisons nécessaire à ce réaménagement est budgétisée à hauteur de 200 K€.

SÉCURITÉ ET PROXIMITÉ RENFORCÉES

Votre sécurité est une priorité constante. En 2025, nous poursuivons l'**extension de notre réseau de vidéo protection** pour augmenter le nombre de caméras et atteindre l'objectif de 80 points de surveillance. Cet investissement de 123 K€ vise à renforcer la tranquillité publique sur l'ensemble du territoire communal.

Dans une volonté de développement et d'amélioration de nos services et de notre patrimoine, l'**acquisition de la maison de l'ancien podologue** pour 204 K€ ouvre également des perspectives pour des projets futurs.

Pour **soutenir activement notre riche tissu associatif**, l'aménagement d'un local spécifiquement destiné à accueillir des associations, place du Coeur St Georges, a été réalisé, pour une dépense de 119 K€.



Local du Coeur Saint-Georges
à destination des associations

119 K€

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET INFRASTRUCTURES

Soucieux de la performance énergétique de nos bâtiments communaux et de la maîtrise de nos dépenses, d'importants travaux d'isolation de l'hôtel de ville sont en cours de réalisation pour un montant de 385 K€.

Enfin, pour **fluidifier la circulation** et **renforcer la sécurité routière**, la création du giratoire du Rouret en face du camping Saint-Louis a été réalisé, représentant une dépense de 642 K€.



385 K€



Mairie

Performance énergétique
des bâtiments communaux

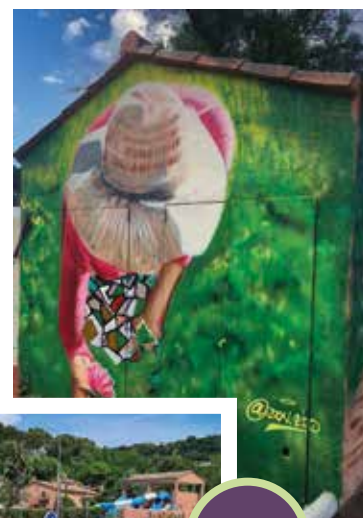
NOTRE ENGAGEMENT POUR L'AVENIR

L'ensemble de ces projets témoigne de l'engagement de la municipalité à investir pour le bien-être de ses habitants et le dynamisme de la commune.

Ces investissements, rendus possibles grâce à une gestion rigoureuse et la recherche active de financements externes, sont essentiels pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et construire la ville de demain.

Infrastructures

Aménagement du
giratoire
Saint-Louis
et embellissement du
local technique EDF



642 K€

LES PRINCIPAUX CHIFFRES DU BUDGET 2025

Montant total du budget communal **2025****14,259
M€**SECTION
FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Charges générales → **2,020 M€**
 Charges de personnel → **4,250 M€**

RECETTES

Impôts et taxes → **6,213 M€**
 Dont **4,750 M€** de fiscalité directe locale.

**8,381
M€**SECTION
INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Remboursement d'emprunt → **0,625 M€**
 Dépenses d'équipements → **5,190 M€**

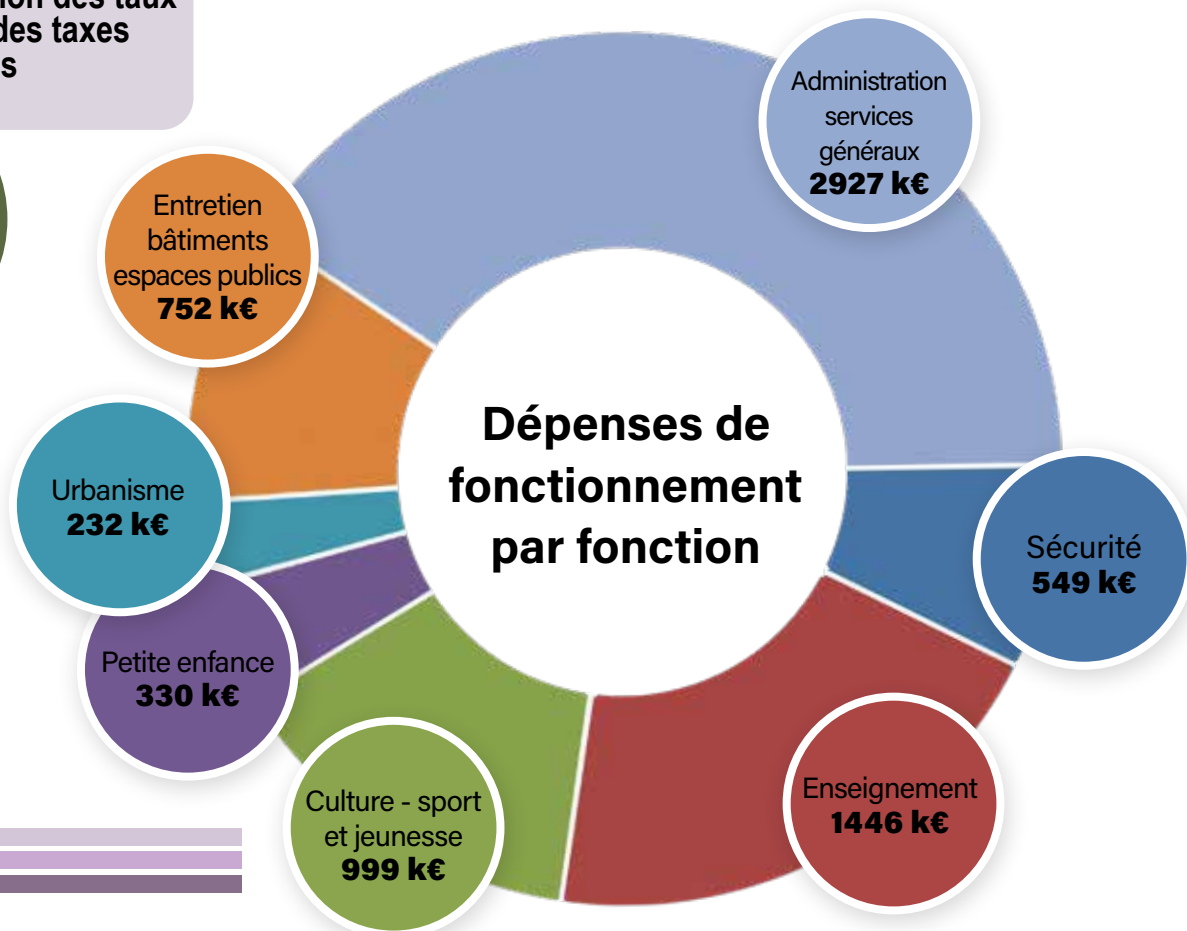
RECETTES

Excédent de la section fonctionnement 2024 → **1,450 M€**
 Dotations → **0,538 M€**
 Subventions obtenues → **1,364 M€**

**5,878
M€**

FISCALITÉ

Pas d'augmentation des taux
communaux des taxes
locales

0%Dépenses de
fonctionnement
par fonction



PRÉVENTION CAMBRIOLAGE

ADOPTER LES RÉFLEXES ESSENTIELS POUR SÉCURISER VOTRE DOMICILE

Face à la menace constante des cambriolages, la prudence et l'anticipation constituent vos meilleures protections.

Voici les mesures clés à intégrer à votre quotidien et à mettre en œuvre avant de vous absenter.

SÉCURISATION QUOTIDIENNE :

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton) et d'un entrebâilleur.

Installer des équipements adaptés et agréés, tels que des volets, des grilles, un éclairage programmé ou à détection de présence et un système d'alarme...

PRÉVOYANCE :

Anticiper pour mieux réagir

En cas de vol, des mesures simples peuvent faciliter grandement les démarches, (photo de vos objets de valeur, factures, numéros de série et références de vos biens importants). Ces informations sont précieuses pour les forces de l'ordre et votre assurance.

VIGILANCE : une attention de chaque instant

Changez les serrures lorsque vous emménagez ou en cas de perte de clés. Fermez la porte à clé, même si vous êtes chez vous. Ne pas laisser la clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Avant d'ouvrir à un inconnu, assurez-vous de son identité. Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans votre domicile. Rangez vos objets précieux, papier importants et clés hors de vue...

ÉVITER LES IMPRUDENCES :

Certaines habitudes peuvent involontairement faciliter l'action des cambrioleurs.

N'inscrivez jamais vos coordonnées sur votre trousseau de clés.

Ne cachez pas vos clés sous le paillasson ou dans

des endroits similaires, remettez-les plutôt à une personne de confiance.

La nuit, évitez de laisser vos fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis l'extérieur.

Rangez tout matériel (échelle, outils...) qui pourrait servir à escalader votre habitation. Ne donnez pas d'informations sur les réseaux sociaux...



PRÉPARER VOTRE DÉPART EN VACANCES :

Simuler une présence, informez votre entourage de votre absence.

Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier. Transférez vos appels téléphoniques. Pour dissuader les cambrioleurs, votre domicile doit paraître habité. Utilisez des programmeurs pour allumer et éteindre la lumière, la télévision ou la radio à des heures variables.

OPÉRATION

"TRANQUILLITÉ VACANCES"

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de le surveiller.

Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions : usage de la force pour pénétrer dans un endroit fermé, tentatives d'effractions, cambriolages).

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre à la police municipale ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile **au moins 2 jours avant votre départ**, muni de vos justificatifs d'identité et de domicile.



POLICE MUNICIPALE

630 chemin de la Commune

Tél. : 04 93 93 28 27

GENDARMERIE : 17

A.L.S.H. (ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT)

RETOUR EN IMAGES VACANCES D'AVRIL 2025 !

Les vacances d'avril ont transporté les enfants dans le monde coloré et dynamique de *"Mario Kart"*. Placée sous le signe de cet univers emblématique, cette période a été une véritable aventure, riche en **découvertes, en créativité et en précieux moments de partage.**

Rythmant leur séjour, diverses sorties ludiques et enrichissantes ont enchanté les jeunes participants. Ils ont joyeusement pédalé en *"Rosalie"* le long du littoral à Cagnes-sur-Mer, exploré de multiples métiers au Parc Palomano à Grasse, et conjugué amusement et sensibilisation à l'environnement à l'Eco Parc de Mougins. L'énergie et les rires ont également résonné lors d'une sortie récréative à Fun City.

Au centre, l'esprit Mario a insufflé une vague d'imagination. Les enfants ont conçu et fabriqué leurs propres kartings inspirés de *"Mario Kart"*, laissant libre cours à leur créativité. Des ateliers manuels variés (décorations, dessins, bricolages) ont stimulé leur imagination débordante. Un parcours de motricité, astucieusement inspiré des défis du célèbre jeu vidéo, a mis à l'épreuve leur agilité.

Un des temps forts et particulièrement touchant de cette session fut l'action

intergénérationnelle. Les enfants ont préparé avec soin un repas destiné aux aînés de notre commune accompagné, pour chaque convive, d'un dessin personnalisé, témoignant de leur générosité et renforçant les liens sociaux.

La joyeuse parenthèse s'est achevée par un grand goûter festif, réunissant tous les enfants dans une ambiance de bonne humeur et de convivialité. Ce projet autour de l'univers de Mario a brillamment combiné imaginaire, activité physique, créativité et valeurs humaines, remportant un vif succès auprès des jeunes et des adultes !



A.L.S.H. ÉTÉ 2025

Cette année l'accueil de loisirs sans hébergement fonctionnera du

👉 **07 juillet au 14 août** inclus pour les enfants de la maternelle au CM2

Du 07 juillet au 1er août inclus :

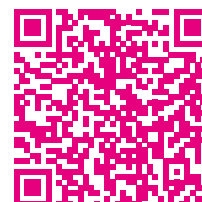
- les **enfants de maternelle**, seront accueillis à l'**ÉCOLE DU VILLAGE** - Bd du 8 mai
- les **enfants du CP au CM2**, seront accueillis à l'**ÉCOLE SAINT JEAN**

Du 04 au 14 août inclus

Tous les enfants (Maternelle à CM2) seront regroupés à l'**ÉCOLE SAINT-JEAN**

👉 du **07 au 25 juillet** inclus pour le Club Ados, **local du Club ados - école St Jean**

Retrouvez tous les plannings sur notre site internet, dans la rubrique dédiée ou en flashant le QR code.



SERVICE ENFANCE

INSCRIPTIONS RESTAURATION SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Nous vous informons qu'à partir du **MARDI 15 JUILLET**, les inscriptions seront ouvertes sur le portail famille, formalités à accomplir avant la rentrée pour :

- 👉 la **restauration scolaire**,
- 👉 la **pose méridienne** (obligatoire pour les enfants inscrits à la cantine,
- 👉 le **périscolaire** du matin et du soir

👉 le **périscolaire du mercredi** pour la totalité de l'année scolaire 2025-2026 *(les réservations seront modifiables en cours d'année et possibilité d'annuler au moins 48 heures à l'avance.*

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le SERVICE ENFANCE ou PAIEMENT selon le motif de votre demande.



PETITE ENFANCE

LES GRILOUS

À partir de la rentrée, la Halte-garderie "Les Grilous" franchit une nouvelle étape et se transforme en **Jardin d'enfants "Les Grilous"**.

Ce changement permettra d'accueillir vos enfants dans un cadre toujours chaleureux et stimulant, avec des modalités d'accueil adaptées à leur âge.

- 👉 **Pour les enfants de plus de 18 mois** : l'accueil se fera de **8h30 à 12h**, du lundi au vendredi.
- 👉 **Pour les enfants de plus de 2 ans** : un accueil à la

journée, **jusqu'à 17h**, sera proposé selon un système de roulement. Veuillez noter que l'accueil du mercredi se fera uniquement le matin.

Cette évolution vers un Jardin d'enfants témoigne de l'engagement continu de l'équipe municipale envers le bien-être et l'épanouissement des tout-petits.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations concernant les inscriptions et les modalités d'accueil.

La Halte-garderie "Les Grilous" évolue et devient Jardin d'enfants !



La fête du printemps

"Les Grilous fêtent l'arrivée du printemps... danses, histoires et déguisements."

Jardin d'enfant "Les Grilous"

4 chemin de la Vignasse

☎ 04 92 19 02 97 - Ambre Gauzin



EMPLOI DU FEU

BRÛLAGE DES
DÉCHETS VÉGÉTAUX
À L'AIR LIBRE
INTERDIT

LA RÉGLEMENTATION
ÉVOLUE

L'Arrêté préfectoral n°2025-001 du 17 janvier 2025 relatif au brûlage à l'air libre des végétaux, aux actions de prévention contre les incendies de forêt et à l'emploi du feu dans le département des Alpes-Maritimes renforce la réglementation en matière de brûlage des végétaux coupés.

Cet arrêté, qui remplace l'arrêté n°2014-453 abrogé, intègre les dernières évolutions réglementaires, notamment le plan de protection de l'atmosphère des Alpes-Maritimes dont il constitue une action, ainsi que la loi du 10 juillet 2023 visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque d'incendie de forêt.

CET ARRÊTÉ APORTE LES MODIFICATIONS STRUCTURANTES SUIVANTES :

- à des fins d'**amélioration de la qualité de l'air**, le brûlage à l'air libre des végétaux est **interdit toute l'année dans l'ensemble du département**

(sauf dans les cas dérogatoires prévus aux paragraphes 4.1 et 4.2 de l'arrêté)

- l'**extension de la période d'interdiction de tout brûlage**, nommée "période de vigilance renforcée", est désormais applicable du **1^{er} juin au 30 septembre** ;

- le cadrage des conditions d'accès aux massifs et des **travaux forestiers**, en fonction du risque de feu de forêt établi par l'antenne Météo-France dédiée ;

- la **précision des règles applicables en matière d'interdiction** de fumer en forêt, d'emploi du feu, (par zone, période de l'année, type d'usagers (public / propriétaires), d'usage des barbecues et de transport de matériel pouvant générer un risque de départ de feu.

Source : www.alpes-maritimes.gouv.fr



PLAN CANICULE 2025

LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE
ACTIVE SON PLAN CANICULE

À l'approche des fortes chaleurs estivales, la commune active son «**plan canicule**» du **1^{er} juin au 15 septembre**. Ce dispositif vise à recenser les personnes fragiles de la commune afin de leur fournir un suivi régulier et, si nécessaire, des conseils et une assistance durant les périodes de chaleur intense.

Sont concernés les **personnes âgées de + de 65 ans, vulnérables, isolées ou fragilisées par le handicap**. Les habitants se trouvant dans ces situations sont invités à s'inscrire sur le registre des personnes isolées, une démarche qui peut être effectuée tout au long de l'année sur la base du volontariat ou à la demande d'un tiers.

Pour s'inscrire, il suffit de contacter le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au ☎ 04 92 19 45 17 ou par email à l'adresse ccas@laroquettesursiagne.com.

En période de canicule, il est essentiel de prendre certaines précautions pour se protéger des effets de la chaleur.

QUELQUES RECOMMANDATIONS :

- o **Rester au frais** chez soi ou dans un lieu climatisé
- o **Boire de l'eau** régulièrement, même sans avoir soif
- o **Se mouiller** le corps pour se rafraîchir
- o **Fermer volets et fenêtres** pour limiter la chaleur
- o Privilégier des **activités douces**
- o Consommer des **aliments frais** et équilibrés
- o **Éviter l'alcool**
- o **Prendre des nouvelles** des personnes les plus fragiles

Il est important de noter que les femmes enceintes, les bébés, ainsi que les personnes âgées ou en situation de handicap sont particulièrement vulnérables durant ces périodes de forte chaleur.

LES BONS COMPORTEMENTS



Buvez régulièrement de l'eau



Fermez les volets le jour



Rafraîchissez-vous



Mangez équilibré et en quantité suffisante



Prenez des nouvelles de vos proches



Évitez de sortir aux heures les plus chaudes



Évitez les efforts physiques



Évitez de boire de l'alcool

LES NUMÉROS D'URGENCE
SAMU : 15 - POMPIERS : 18 OU 112



LES TRÉSORS "CACHÉS" DE LA ROQUETTE

Dans la plaine de la Siagne, un patriarche s'en est allé sur la pointe des pieds, monsieur Marius Mul qui a participé au développement d'une entreprise florissante tout en magnifiant les fleurs de notre territoire avec la culture de la fameuse Rose de Mai, du jasmin et de l'iris qui entrent dans la composition de nombreux parfums dont le fameux N° 5 de Chanel.

L'entreprise Mul du fait de sa grande maîtrise de la culture des fleurs a conclu un partenariat avec cette grande maison de luxe qui fait partie de notre patrimoine et se fournit chez Mul pour la fabrication de parfums connus du monde entier. Quelle fierté pour nous Roquetans !

Pour ceux qui ont eu le privilège de visiter les champs de fleurs, ils ont pu comprendre l'importance des rituels pour la cueillette des roses de mai qui doit être délicatement cueillie le jour même de sa floraison d'un geste d'une adresse étonnante pour permettre aux essences de concentrer tous les ingrédients nécessaires à la confection de l'absolu qui exhale une odeur riche et sucrée, très rosée et tenace.

Cette note rosée est l'une des notes les plus fréquemment utilisées en parfumerie. La rose de mai aussi rose de Damas ou rose Centifolia (cent feuilles) est l'une de rares roses utilisées en parfumerie. Elle fut importée du Caucase oriental en passant par la Perse (Iran) à la fin du XVI^e siècle en Europe. Créé en 1913 par la maison Rallet à Moscou pour la

famille impériale, heureusement elle n'aura pas le même destin funeste que la famille Romanov décimée par la Révolution Russe en 1917 ! Il portait à l'époque le nom de "Bouquet de Catherine", sans doute en référence à l'impératrice Catherine de Russie, mais n'eut pas le succès escompté. La famille Rallet revient en France et s'installe à Grasse.

En 1920 Coco Chanel l'adopte dans l'objectif premier de l'offrir en cadeau de Noël pour ses clientes. Il sera quelque peu modifié en 1921 pour être mis sur le marché et devenir centenaire en 2021 avec le succès mondial que nous connaissons.

Les fleurs sont mises à l'honneur à l'occasion du fameux **EXPOROSE** à Grasse, en particulier la rose et cette année pour sa 53^e édition ce festival s'est surpassé, il a enchanté tous les sens des nombreux visiteurs, la vue dans une ville au décors enchanteurs avec des milliers de fleurs piquées çà et là dans une magnifique scénographie avec le concours des équipes de la ville et Aline Bourdaire, les commerçants, les artisans et les artistes avec de somptueux tableaux et de très belles œuvres d'art.

Respect Monsieur Jérôme Viaud, maire de Grasse, qui s'investit tant dans l'embellissement et la qualité de vie dans sa ville qui avait choisi le célèbre chanteur Amir comme parrain de cette édition, il porte à bout de bras tous les événements qui ont animé la ville pendant quatre jours !

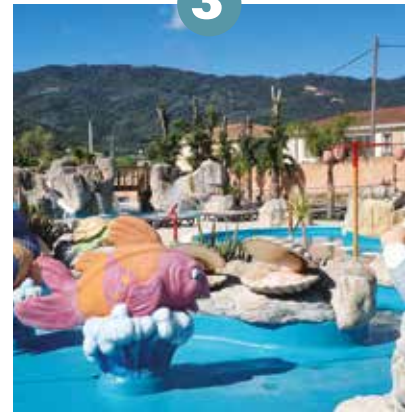




1



2



3

NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES

1 - MY SWEET DREAMS EVENTS

Alexia, créatrice d'émotions et d'instantanés inoubliables. Alexia, Roquettane a quitté son poste pour fonder **My Sweet Dreams Events**, une agence de décoration événementielle (mariages, entreprises...). Son objectif est de transformer chaque événement en un moment magique grâce à sa créativité et son service de location d'articles originaux.

Formée en décoration événementielle, elle propose des prestations sur-mesure et coordonne la logistique.

Renseignements : ☎ **06 68 81 42 17**
mysweetdreams.events@gmail.com

📷 **mysweetdreams_events**

📱 **My Sweet Dreams Events**

2 - CONCEPTCATERING

Né de la passion du chef Frédéric en 2023. Leur équipe est fière de vous offrir des services exceptionnels pour organiser tout types d'événements, créer des expériences culinaires exceptionnelles, chaque plat reflétant leur amour de la gastronomie.

Ils vous proposent aussi un service de livraison via www.comptoirdu sud.fr !

Commandez facilement lunchbox, repas cuisinés et plateaux traiteur, faits maison avec des produits frais et de saison, pour vos déjeuners quotidiens, réunions ou événements privés.

Livraison rapide et soignée, avec des options végétariennes et personnalisables.

Renseignements : ☎ **06 13 89 46 .82**
www.conceptcatering.fr

3 - CAMPING SAINT LOUIS MARVILLA PARKS

Un camping "tout neuf" au cœur de la Côte d'Azur !

Plongez dans l'ambiance camping : toboggans, moments conviviaux et détente. Entre éclats de rires et instants de calme, tout est pensé pour des vacances en famille réussies.

2160 avenue de la République

Renseignements : ☎ **04 88 81 14 92**

saintlouis@marvilla-parks.com

www.marvilla-parks.com | www.homair.com

www.europeancampinggroup.com

4 - RESTAURANT "LA PARENTHÈSE"

Une cuisine traditionnelle où l'on retrouve des plats conviviaux autant que raffinés à la carte.

Toute l'année :

Midi du mardi au samedi - 12/14h

Soir sur demande à partir de 20 personnes

En période estivale :

Soir : vendredi et samedi - 19h/21h30, les autres soirs sur demande à partir de 20 personnes

Formules le midi - Plat du jour 18€ - Plat du jour + dessert à la carte 25€ - Menu enfant 12€

938 avenue de la République

Réservation ☎ **09 53 84 71 12**

📷 **la_parenthese_am**

📱 **La Parenthèse la roquette**

5 - AU PANIER DE SAISON

Vous propose une large sélection de **produits locaux ou régionaux** issus de l'agriculture raisonnées ou biologique.

Fruits et légumes, épicerie fine, corbeille sur commande.

Du lundi au samedi de 8 h à 18 h 30

938 avenue de la République

Renseignements ☎ **07 83 51 97 45**

aupanierdesaison06550@gmail.com

📱 **Au panier de saison 06550**

CLUB LEÏ MESSUGO

Le Club Leï Messugo a pour objet de promouvoir et coordonner les initiatives en faveur des seniors, de créer du lien et faire en sorte que les lieux de vie de ses adhérents soient animés et riches de rencontres, d'échanges, de partages, de voyages et de sorties.

Riche de 145 adhérents, le club propose, le **jeudi après-midi** à la maison des associations, des jeux de cartes et de société, suivis d'un goûter.

Le **vendredi** des activités (informatique, carterie, danse en ligne et atelier aiguilles...), nos tricoteuses travaillent pour offrir des layettes aux prématurés des hôpitaux des Alpes-Maritimes en collaboration avec l'association ABRACADABRA.

Le club organise également des sorties à la journée, ou des voyages de plusieurs jours.

Un loto mensuel réservé aux adhérents et aussi des animations ouvertes à tous : «Dictée en chœur», «Soirée Beaujolais» en novembre, et le grand «Loto de Noël».

À vos agendas :

- ✓ Sortie à Port Grimaud, mardi 24 juin
- ✓ Visite du village Valloria en Italie, mardi 02 septembre
- ✓ Voyage dans le Vercors, du 19 au 22 septembre



RENSEIGNEMENTS

☎ 06 67 02 99 34

site internet : www.lei-messugo.fr

CLUB MONTAGNE AVENTURE DÉCOUVERTE



Le 6 mars 2004, naissait le Club Montagne Aventure et Découverte (CMAD). 21 ans plus tard, le CMAD est toujours là, riche de plus de 165 adhérents. Partez à la découverte de notre magnifique terrain de jeu. Nous vous proposons des randonnées pédestres, de la marche nordique, des sorties en raquettes et du long Côté. Nous avons la chance de vivre dans une région qui offre une grande diversité de paysages et de dénivelés.

La vie en plein air, l'oeil attentif, la liberté rivée aux semelles, user de ses pieds fait du bien à la tête.

Notre staff est riche de 21 bénévoles soucieux d'entretenir une ambiance conviviale faite de partage et de dépassement de soi.

Le CMAD vous propose 9 sorties par semaine et des séjours (week-ends ou voyages). Depuis septembre, nos adhérents ont pu découvrir les Dolomites, l'île de la Réunion, Colmars, la Colle St-Michel, Casterino, l'Ubayette. Sont prévus des week-end dans le Mercantour, un séjour en Auvergne, le tour du Mont Blanc et 10 jours dans les Dolomites.

Le CMAD c'est aussi la participation à différentes manifestations, «Octobre Rose» ou encore des courses comme la marche nordique sur les îles de Lérins, la découverte de la riche biodiversité au cœur du Parc national du Mercantour et de son patrimoine historique.

RENSEIGNEMENTS

Nathalie par sms au 06 22 43 67 11
ou par mail nat.wilc@orange.fr

ASSOCIATION ZÉRO DÉCHET VAL DE SIAGNE



Rejoignez-nous dès aujourd'hui et devenons les acteurs du changement !

Adhésion à prix libre (dès 0€) et/ou don (avec reçu fiscal) via le QR code ci-dessus.

Suivez nous sur «Zéro Déchet Val de Siagne»

Par e-mail : zerodechetvaldesiagne@gmail.com

Et bientôt sur notre site internet !

Marre de jeter ? Nous aussi ! Rejoignez le mouvement zéro déchet/zéro gaspillage !

Vous voulez contribuer à un avenir plus durable ?

Notre association est faite pour vous !

Son objectif : **réduire les déchets à la source et lutter contre le gaspillage au quotidien.**

Créée fin 2020, notre association est membre de l'ONG environnementale Zero Waste France et, avec plus de 50 adhérents, intervient dans tout le Val de Siagne, principalement à La Roquette, grâce au soutien de la mairie. Ateliers zéro déchet/zéro gaspi (cuisine, produits ménagers, couture...), gratifierias, fresques, apéros à thème, tenue de stands dans des manifestations ou interventions dans les écoles, autant d'activités proposées par les bénévoles pour sensibiliser chacun d'entre nous à la nécessité de réduire ses déchets !

Être membre de Zéro Déchet Val de Siagne, cela signifie

- **Agir localement** : ateliers, opération de nettoyage, sensibilisation, chaque petit geste compte !
- **Apprendre des astuces simples** : adoptez un mode de vie écoresponsable !
- **Échanger et inspirer le changement** : rencontrez des personnes engagées, partagez vos idées, inspirez-vous des expériences des autres et soyez un exemple pour votre entourage !

ÉCOLE DU CHAT RIVIÉRA

Créée en 2019, l'École du chat Riviera est une association qui porte secours aux chats errants ou abandonnés.

Grâce à une équipe de bénévoles et des partenaires généreux, elle les accueille, les soigne et les stérilise afin de les proposer ensuite à l'adoption ou de les remettre sur leur site de capture en "*chats libres*" !

Leur ambition est de sensibiliser les particuliers et les collectivités aux problèmes de chats errants en préconisant la stérilisation. Les chats libres peuvent nécessiter des soins vétérinaires et doivent être nourris !

L'École du chat Riviera est en charge de la stérilisation des chats libres sur notre commune depuis 2020. Elle est toujours à la recherche de familles d'accueil et de bénévoles prêts à donner un peu de leur temps pour des actions ponctuelles (collectes de nourriture, brocantes, actions dans les écoles...), ou pour la confection d'objets et accessoires en tissus, vendus au profit des animaux lors d'événements (Marché de Noël...).

Si vous souhaitez faire une différence dans la vie de ces animaux, n'hésitez pas à les contacter. Ensemble, nous pouvons changer le destin de nombreux chats et leur offrir la vie qu'ils méritent.

Merci de votre soutien et de votre amour pour nos amis à quatre pattes !



RENSEIGNEMENTS

06 68 21 83 56

ou ecolechatriviera@gmail.com

www.ecoleduchatriviera.fr ou leur page facebook



Parce que de notre alimentation et notre environnement végétal dépendent étroitement de l'action fécondatrice des abeilles, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse mène depuis 2016 une politique active en matière de préservation des pollinisateurs, et porte une attention particulière au frelon asiatique à pattes jaunes, véritable menace pour la biodiversité et les populations d'abeilles.

GRAND PRÉDATEUR D'ABEILLES ET D'INSECTES POLLINISATEURS

Cette espèce invasive poursuit d'année en année son inquiétante progression sur le territoire de notre agglomération et représente un danger majeur pour les insectes pollinisateurs, notamment les abeilles, mais aussi pour la biodiversité, la sécurité publique et l'activité de nos apiculteurs.

Afin de lutter efficacement contre la prolifération de ce grand prédateur, le Pays de Grasse s'implique depuis de nombreuses années par des actions de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires, ainsi que par le déploiement sur son territoire du plan de signalement et de destruction des nids de frelons asiatiques porté par le département des Alpes-Maritimes.

Ce dernier recentrant désormais son soutien aux apiculteurs professionnels possédant plus de 200 ruches, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse lance dès le mois de mai 2025 son plan de signalement des nids à destination des particuliers et des apiculteurs amateurs de son territoire, et co-finance leur destruction par un professionnel agréé.

SIGNALER UN NID AVEC NOTRE FORMULAIRE EN LIGNE

Toute personne suspectant la présence dans sa propriété d'un nid de frelons asiatiques est invitée à en faire le signalement auprès du Pays de Grasse à : frelon-asiatique@paysdegrasse.fr

1 - Vous serez invité à renseigner sur notre plateforme :

-  Votre identité,
-  Vos coordonnées GPS,
-  L'accessibilité du site (carrossable, pédestre),
-  Le support du nid et sa taille,
-  2 photos du nid à télécharger.

SAUVONS NOS ABEILLES, LUTTONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

2 - Une fois la validation du nid effectuée, vous serez informé des modalités d'intervention et de la prise en charge financière,

3 - L'entreprise agréée interviendra sous 48h et hors week-end en vue de la destruction, du décrochage et de l'évacuation du nid.

⚠ ATTENTION ⚠ : aucune prise en charge financière ne sera effectuée directement auprès des particuliers ou des entreprises en l'absence d'un signalement réalisé via notre plateforme.

Contribuez à la préservation de notre biodiversité aux côtés du Pays de Grasse, soyez vigilant et mobilisez-vous contre le frelon asiatique !

Découvrez davantage d'informations sur le frelon asiatique et sur les espèces envahissantes du territoire du Pays de Grasse sur notre site internet :

www.paysdegrasse.fr/biodiversité

FRELON ASIATIQUE !




PARTICULIERS ✓

APICULTEURS amateurs ✓
PROPRIÉTAIRES DE MOINS DE 200 RUCHES

SIGNEZ UN NID !

LE PAYS DE GRASSE COFINANCE L'INTERVENTION D'UN PROFESSIONNEL AGRÉÉ POUR SA DESTRUCTION !



Info & signalement

frelon-asiatique@paysdegrasse.fr





BENNE ENCOMBRANTS

Le service de collecte et de traitement des déchets de la CAPG met à votre disposition une benne destinée à récupérer les encombrants. (À usage exclusif des particuliers Roquettans).

Les **mercredis 11 et 25 juin, 9 et 23 juillet, 6 et 20 août et le 3 septembre** de 7 h 30 à 9 h 30.

Parking de l'école du Village - boulevard du 8 mai

Collecte à domicile possible sous certaines conditions.
Renseignements :

NUMÉRO VERT 0 800 506 586



NOUVEAUX ROQUETTANS



Vous avez fait le choix de vous installer à La Roquette-sur-Siagne et nous sommes ravis de vous accueillir parmi nous !

Afin de faire plus ample connaissance et de vous présenter notre village, nous organisons prochainement une réception d'accueil conviviale.

Si vous souhaitez y participer, nous vous invitons chaleureusement à vous faire connaître via le formulaire en ligne, en flashant le QR code ou par email à communication@laroquettesursiagne.com

Ce sera un plaisir de vous rencontrer et de partager ce moment avec vous.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.
Au plaisir de vous accueillir !



RECENSEMENT CITOYEN

BIENTÔT 16 ANS ?

Pensez au recensement !

Depuis janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser dès 16 ans et avant la fin du 3^e mois suivant. **(cette formalité est OBLIGATOIRE).**



Grâce au recensement :

- Inscription d'office sur les listes électorales
 - Convocation à la journée défense citoyenne (JDC)
 - Possibilité de s'inscrire aux concours et examens
 - Possibilité de passer le permis de conduire
- (l'attestation de recensement délivrée devra être présentée lors de certaines démarches - inscription au bac, concours et examens publics, permis de conduire, etc...).

Comment procéder :

Rendez-vous à la mairie de votre domicile
- ou sur www.service-public.fr



LE CARNET

Février - mars - avril 2025

NAISSANCE

Gioia BARGIS VISCAÏNO

MARIAGES

Jonathan FÉTRÉ et Nancy VINEZ
Kilian NAHON et Sandy GASTAUD
Julien BERTHIER et Célia BRACHOLA
Loucas MOURA et Mégane REGNIER

DÉCÈS

Florian RUBIS ; Daniel AUVILLE ;
Sébastien BLANC ; Patricia GUIDETTI ;
Martine GAGNANT

DES ÉCHANGES PRIVILÉGIÉS AVEC VOS ÉLUS

Essentielle au dynamisme de notre commune, la participation citoyenne est au cœur des préoccupations de la municipalité. Conformément à sa promesse lors de son élection, Raymond Albis, maire et son équipe municipale mettent en œuvre une politique de proximité accrue avec les habitants.

De nombreuses occasions vous sont offertes pour dialoguer directement avec vos élus. Ces rencontres régulières sont des moments clés pour construire ensemble l'avenir de notre commune.

Les petits déjeuners du maire Partage et convivialité

Chaque mois, les petits déjeuners du maire sont une opportunité unique d'échanger dans une atmosphère conviviale et décontractée. Autour d'un café, d'un thé et de délicieuses viennoiseries, vous êtes invités à prendre la parole sur les projets communaux, votre cadre de vie, votre quotidien ou vos préoccupations. Ces rendez-vous sont l'occasion idéale de partager vos idées, de poser vos questions et de faire entendre votre voix. Votre avis est précieux et nous avons hâte de vous y rencontrer !

Les permanences d'élus : un dialogue direct et attentif

En complément des petits déjeuners du maire, vos élus vous proposent également des permanences régulières. Ces moments privilégiés sont dédiés à un échange plus direct et personnalisé. Que vous ayez des suggestions, des propositions, des questions, des idées ou toute autre problématique concernant notre

commune, n'hésitez pas à venir dialoguer avec vos élus. En lien direct avec les services municipaux, ils pourront transmettre vos doléances et s'assurer que vos préoccupations soient prises en compte.

Des réunions publiques ou réunions de quartiers sont déjà programmées afin de vous informer des grands projets de notre village. Pensez à vous inscrire à notre Newsletter pour tout savoir de ces prochaines rencontres avec vos élus.

Ces rendez-vous sont des preuves concrètes de notre engagement à être à votre écoute et à œuvrer pour le bien-être de tous les habitants.

Nous vous encourageons à saisir ces opportunités de dialogue !



Petit déjeuner du Maire - Samedi 8 février



Gratifieria de Zéro déchet val de Siagne - 17 mai



Petit déjeuner du Maire - Samedi 17 mai



Petit déjeuner du Maire - Samedi 8 mars



Proximité avec les commerçants



Réunion avec les commerçants du village



EXPOSITION DE PHOTO

AVRIL 2025

Audrey PANNETIER
et Ludovic BELLON



CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945



ASSOCIATION "LES PETITS PETONS"

échange intergénérationnel à l'EPHAD des Jasmins - Cabrol
Pâques - chasse aux oeufs



ASSOCIATION "LA PÉTANQUE ROQUETTANE"

Dimanche 6 avril, l'association a rendu hommage à Joseph Arcetti, dit «Chico», bénévole fidèle, lors du 3^e concours souvenir. L'événement a rassemblé 64 joueurs et de nombreux amis dans un esprit convivial. La remise des récompenses s'est déroulée en présence du Maire, suivie d'un verre de l'amitié organisé par le club et sa famille, incluant son frère venu d'Italie. Merci à tous les participants.



CONCERT DE LIANE FOLY

Offert par le Département 06 dans le cadre du "Printemps des Seniors"
Jeudi 15 mai au Centre Expo Congrès de Mandelieu.



Fête patronale de la Saint Georges - 27 avril



EXPOSITION DE PEINTURE

MAI 2025

Des élèves de l'association **ÉVASION SUR TOILE**



NETTOYONS LE SUD

Une mobilisation réussie pour un territoire plus propre

Sous l'impulsion de Ma Région Sud, la 3^e édition de l'opération "Nettoyons le Sud" s'est déroulée sur notre territoire le samedi 26 avril dernier. En moins de deux heures, cette action citoyenne a permis de collecter près de 450 kg de déchets sur le secteur de la plaine. Le bilan détaillé met en lumière la nature des déchets ramassés, avec notamment 1402 mégots,

36 kg de plastique et 9 kg de métal, ainsi que d'autres déchets divers.

Un grand merci à tous les **courageux bénévoles** venus nombreux et à l'**association Zéro Déchet val de Siagne** pour leur précieuse mobilisation lors de cette journée cruciale pour la préservation de notre environnement.



CONCOURS DÉCORATIONS DE NOËL

Remise du **1^{er} prix** -famille GLYNN

2025

AGENDA

JUIN- JUILLET -AOÛT

JUIN

Du 03 au 27 JUIN

EXPOSITION DE PEINTURE DE FLORENCE CHABLAIS, VÉRONIQUE PORCHET ET STÉPHANIE BIANCOTTO

artistes peintres

Mairie - salle des mariages du lundi au vendredi, de 8h à 16h

Vernissage vendredi 6 juin à 18 h 30

Renseignements - 04 92 19 45 00

TOUS LES VENDREDIS DE JUIN À SEPTEMBRE | 19 h

CONCOURS DE PÉTANQUE EN DOUBLETTE À LA MÊLÉE

Jeux de Boules - Place Pallanca
Association La Pétanque Roquette
Inscriptions : 04 93 93 02 77 (jusqu'à 18h)

MARDI 03 JUIN |

THÉÂTRE "QUI A TUÉ @ROBASE ET LE LIVRE DU DESTIN | 18 h 30

THÉÂTRE "PETIT DÉJEUNER

COMPRIS | 21 h 00

Espace culturel et sportif du val de Siagne - 1975 avenue de la République

Compagnie Antonin Artaud

Tél. : 06 12 59 47 43

contact@compagnie-antonin-artaud.com

MERCREDI 04 JUIN | 14 h / 17h

FÊTE DES ENFANTS

Espace Loisirs du Béal
Organisée par la mairie
Tél. : 04 92 19 45 00



SAMEDI 07 JUIN | 9 h 30 / 11 h

PETIT DÉJEUNER DU MAIRE

Boulangerie "Pains et Gourmandises" 1175 av. de la République
Organisé par la mairie

MARDI 10 JUIN | 18h30

RÉUNION PUBLIQUE - PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU VILLAGE

Espace Saint-Jean
Salle des Marronniers
Organisée par la mairie

SAMEDI 14 JUIN |

AUDITION DE SIAGNE MUSIC

Salle des Marronniers
Espace Saint Jean
Association SIAGNE MUSIC
Tél. : 06 83 45 18 98
siagne.music06@gmail.com

MERCREDI 18 JUIN | 11h

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION APPEL DU 18 JUIN 1940

Monument aux Morts
Place Makovski

SAMEDI 21 JUIN | 10 h / 12 h

RENCONTRE AVEC LES ÉLUS

Mairie - 630 ch. de la Commune

SAMEDI 21 JUIN | 19 h

FÊTE DE LA MUSIQUE

Place du Cœur St Georges - village
Organisée par la mairie



MERCREDI 25 JUIN | 16 h

INAUGURATION DE L'AIRE DE JEUX DES PITCHOUNS

Au niveau du parking de l'école du village - bd du 8 Mai
Organisée par la mairie

SAMEDI 28 JUIN | 19 h

LOTO DU FOOT

Espace Saint Jean
Salle des Marronniers
Organisée par le Stade Olympique Roquettan

DIMANCHE 29 JUIN | 14h30

THÉ DANSANT

Salle des Marronniers - Espace Saint-Jean
Club Leï Messugo
Renseignements - Tél. : 06 67 02 99 34

JUILLET

Du 02 JUILLET AU 28 AOÛT

EXPOSITION DE ANNA GODES,

Aquarelle

Mairie - salle des mariages du lundi au vendredi, de 8h à 16h
Vernissage vendredi 04 juillet à 18 h 30

DIMANCHE 06 JUILLET |

JOURNÉE PORTE OUVERTE de 9h30 à 12h30

SPECTACLE DE ZUMBA ET SOIRÉE

DANSANTE | 18h30

Espace culturel et sportif du val de Siagne - 1975 av. République
Association Sal'aventura
Réservation. : 06 50 58 28 89
zumbalex06550@gmail.com

DIMANCHE 13 JUILLET | 19 h

BAL DU 14 JUILLET

LE VILLAGE - Place José Thomas
Organisé par la mairie

LUNDI 14 JUILLET |

CÉRÉMONIE DE LA FÊTE NATIONALE

Monument aux Morts
Place Makovski

JEUDI 31 JUILLET | 21h

SPECTACLE "ILLUSIONS POÉTIQUES"

Base de Loisirs - avenue de la République
Offert par le Département des Alpes-Maritimes, dans le cadre des Soirées Estivales

AOÛT

VENDREDI 22 AOÛT | 21h

SPECTACLE "LEOCE ET FRIENDS - BLUES"

Place Pallanca - sous le chapiteau
Offert par le Département des Alpes-Maritimes, dans le cadre des Soirées Estivales

DU SAMEDI 23 AU LUNDI 25 AOÛT |

FÊTE PATRONALE DE LA SAINT-JEAN BAPTISTE

Place Pallanca - sous le chapiteau
Organisée par l'association Animations Roquette
Renseignements : 06 64 89 98 73
animationsroquette@hotmail.fr



PROGRAMME sous réserve de modification

